



Internant Educatif et Scolaire Poullart des Places

Le 25 Juin 2026

5 boulevard de Stalingrad

94320 THIAIS

Tel : 01 58 42 75 95

Chers Parents,

Votre enfant est inscrit à l'internat Poullart des Places pour l'année scolaire 2026-2027. Ci-dessous, vous trouverez l'organisation pour le bon déroulement de la rentrée.

- Pour les nouveaux internes : L'accueil sur l'internat se fera le mardi 1^{er} septembre 2026 de 14h à 18h. Ce temps vous permettra, chers parents, de visiter l'internat lors de l'installation du jeune mais également de rencontrer l'équipe éducative et d'échanger avec eux si vous le souhaitez. Ce temps consacré aux nouveaux internes leur permettra de faire connaissance avec les éducateurs et de faire leurs premiers pas dans ce nouvel environnement.

Les cours reprenant le mercredi 2 septembre, l'équipe éducative accompagnera les jeunes sur le collège afin de les familiariser avec le trajet.

- Pour les anciens internes : l'intégration sur l'internat se fera le mercredi 2 septembre 2026 après les cours.

Le jour de la rentrée :

- ✓ Chaque élève devra remettre l'ensemble des autorisations signées qui vous aura été envoyé par mail durant l'été ainsi que le règlement intérieur de l'internat. Ces documents sont indispensables à l'accueil du jeune au sein de l'établissement.
- ✓ Pour information, l'internat fournit l'ensemble du nécessaire de nuit à savoir draps, couette, housse de couette. Seule une valise de vêtements et le nécessaire de toilette sont utiles.
- ✓ Chaque jeune a une armoire personnelle dans sa chambre. Pour éviter tout vol, il est important que chaque jeune ait un cadenas afin de la maintenir fermée.
- ✓ Une clé de chambre sera remise aux jeunes contre une caution de 5 euros. Cette caution permettra de refaire la clé si le jeune la perd.
- ✓ Merci de remettre toute ordonnance et médicaments pour la semaine (l'utilisation d'un pilulier est recommandé) pour les jeunes ayant un traitement de fond
- ✓ Pour rappel, l'internat tolère que les jeunes aient un téléphone portable mais chaque jeune devra le remettre aux éducateurs le soir au moment du coucher et en cas de perte, vol et / ou dégradation, cela reste sous la responsabilité du jeune et l'internat n'engagera aucun frais de remboursement ni de réparation.

Nous vous souhaitons de belles vacances et vous prions de croire, Chers Parents, en nos meilleures salutations.

Karine AMELINE
Responsable de l'internat